Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé et Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, se réjouissent du bon déroulement des épreuves classantes nationales informatisées (ECNi) qui se sont tenues du 20 juin au 22 juin.

Cet examen d'entrée dans le 3ème cycle des études médicales est déterminant pour le choix des étudiants vers leurs spécialités médicales. La mise en œuvre de l'informatisation de l'ECN, souhaitée en mars 2014 par les ministres, est maintenant effective. Il s'agit d'une première mondiale où plus de 8000 étudiants, situés dans 34 centres d'épreuves, composent simultanément à l'aide de tablettes numériques.

Cette prouesse technique n'aurait pas pu aboutir sans la contribution et le soutien des étudiants qui ont fait preuve d'une grande responsabilité en acceptant de participer à plusieurs épreuves tests. Une réussite également rendue possible par l'investissement du conseil scientifique, des doyens, du jury national et des jurys locaux, mais aussi grâce à la compétence et le professionnalisme de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et du centre national de gestion (CNG) en charge de la coordination des aspects logistiques et de l'organisation des épreuves.

Les ministres tiennent à féliciter chaleureusement l'ensemble des acteurs